

ÉDITO

Ce numéro fait un focus sur les adaptations du réseau du soutien à la parentalité en contexte de crise sanitaire.

L'année 2020 a été vécue difficilement pour tout un chacun. La crise sanitaire a considérablement modifié nos relations sociales qui ont été mises à distance lorsqu'elles n'ont pas totalement disparu.

Comment le réseau du soutien à la parentalité actif sur le département de La Réunion s'est-il adapté ? Quelles sont les mesures prises par les structures pour maintenir le lien avec les parents et poursuivre l'accompagnement aux fonctions parentales ?

Des réponses à ces questions vous sont présentées dans cet Infos Parentalité. Le dossier « Être parent pendant la pandémie » nous permet d'approcher la problématique de l'isolement et de l'inquiétude suscitées par ce nouveau contexte. Une série d'articles et de guides de bonne pratique permettent de trouver les mots pour rassurer les parents et les enfants en leur donnant des conseils : expliquer, sécuriser, trouver l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Les liens parent-enfant ont fortement été mis en tension pendant le confinement et jamais le champ scientifique de l'éducation familiale n'aura été autant sollicité. Les problématiques sont toutes aussi nom-

breuses que les remises en question dans un monde où les nouveaux rapports humains s'instaurent désormais plus par contrainte. La proximité du lien social et de l'intimité relationnelle qui s'exerce d'ordinaire pleinement dans la vie d'une famille connaît à présent un changement sans précédent avec des rapports beaucoup plus distants. Dans ce contexte, comment atténuer les écueils du lien parent-enfant mis à mal et en quoi le réseau de l'accompagnement à la parentalité peut-il continuer à soutenir les parents ?

À la sortie du confinement et tout au long de la pandémie, les structures de soutien à la parentalité s'adaptent aux mesures de distanciation pour accueillir les parents. De plus elles utilisent le numérique pour apporter des réponses aux immédiats besoins des parents. Si cette crise sanitaire a un effet sur le changement de nos pratiques éducatives, elle nous fait entrer dans une nouvelle époque où les relations interpersonnelles entre parents et enfants sont beaucoup plus observées et analysées. Une prise réelle de conscience sur l'importance de ce lien émerge...

Très bonne lecture !

Les publications sont consultables sur : www.observatoireparentalite.re

Thierry MALBERT
Directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion.

PARENTALITÉ & PANDÉMIE

COVID 19



schéma
Départemental
Services Familiales

COLLOQUE
LES SERVICES AUX FAMILLES RÉUNIONNAISES
15 ET 16 FÉVRIER 2021 - CITÉ DES ARTS



SOMMAIRE

Actualités	p 2 à 4
Dossier : Être parents pendant la pandémie ..	p 5 - 6
Agenda Magazines	p 7
Réglementation Numéros d'urgence	p 8

▶ ÉMISSION DE RADIO AUTOUR DE LA PARENTALITÉ SUR RÉUNION 1ÈRE



Tous les premiers samedis du mois, de 10h à 11h, le Directeur de la Caf de La Réunion et des experts animent l'émission radio « Samedi et Vous » sur Réunion la 1ère sur la thématique de la parentalité. Plusieurs sujets ont déjà été abordés tels que les espaces de rencontres, la médiation familiale, l'ARIPA ou encore le Clas.

Vous y retrouverez les points de vue des professionnels mais aussi le témoignage des familles. Toute l'équipe aura plaisir de répondre à vos questions.



Vous pouvez accéder aux **replays de ces émissions** sur le site de Réunion 1ère «Samedi et vous»

>> <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/emissions-radio/samedi-vous-famille>

▶ PENSION ALIMENTAIRE IMPAYÉE ? LA CAF PEUT DEVENIR UN INTERMÉDIAIRE

La CAF propose un nouveau service aux parents séparés dont la pension alimentaire n'est pas payée ou partiellement payée. Elle peut désormais devenir l'intermédiaire entre les deux parents pour faciliter le versement de la pension et préserver l'intérêt des enfants.

Comment est versée puis reçue la pension alimentaire ?

Pour le parent qui reçoit la pension : la CAF la collectera tous les mois auprès de l'ex-conjoint(e) et la versera automatiquement au parent qui doit la recevoir.

Pour le parent qui verse la pension : il va tous les mois effectuer le paiement à la CAF et non à son ex-conjoint(e).

C'est alors la CAF qui prendra le relais en versant directement la pension à l'autre parent.

Les conditions pour bénéficier de l'aide au recouvrement des pensions alimentaires.

Les parents peuvent bénéficier de cette aide si :

- Ils ont un/des enfant(s) et sont séparés de leur ex-conjoint(e) ;
- Une pension alimentaire a été fixée dans un titre exécutoire (jugement du tribunal judiciaire ; titre exécutoire CAF convention de divorce devant avocat déposée chez le notaire) ;
- La pension alimentaire n'est pas payée ou partiellement

payée.

Le parent qui doit recevoir la pension n'a pas besoin de l'accord de l'autre parent pour la demander.

Comment faire une demande ?

Le parent est allocataire :

- s'il a un dossier de recouvrement de pension alimentaire en cours, éligible à l'intermédiation financière, la CAF le contactera prochainement. Il peut aussi appeler le 32 38 (prix d'un appel) pour avoir plus d'informations ou demander un rendez-vous téléphonique à la Caf de La Réunion, rubrique « Contacter ma CAF > Je rencontre des difficultés familiales ou financières > Je suis séparée et je ne perçois pas de pension alimentaire » ;

- s'il n'a pas encore demandé d'aide au recouvrement des pensions alimentaires, rendez-vous sur l'Espace « Mon Compte », rubrique Simuler ou demander une prestation, pour compléter une demande en ligne. Le parent demandeur peut transmettre directement ses pièces justificatives, sans avoir besoin d'envoyer un courrier ;

- si le parent n'est pas allocataire : il peut télécharger ce formulaire sur Caf.fr. Il doit le compléter et l'adresser à la CAF par courrier avec les pièces justificatives obligatoires.

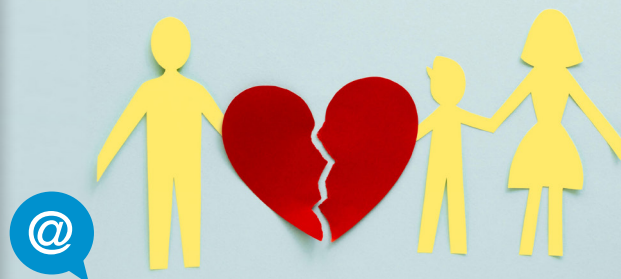
Le saviez-vous ?

Si un parent est concerné par la pension alimentaire, la CAF peut aussi :

- > l'aider à en calculer le montant et délivrer un document officiel qui permet d'intervenir en cas d'impayés : le titre exécutoire ;
- > verser, sous certaines conditions, une aide financière si le parent élève ses enfants seul(e) : l'allocation de soutien familial ;
- > récupérer les pensions impayées auprès de l'autre parent, dans la limite des 24 derniers mois.

Au 31 décembre 2020, la CAF a recouvré au profit des parents créanciers : **1 696 242 €** de pension alimentaire.

“ Avec ce nouveau dispositif, “il n'y aura plus demain de pension alimentaire non versée, ni de famille monoparentale dans la détresse”, a souhaité le ministre de la Santé et des Solidarités Olivier Véran. ”



Site web : www.pension-alimentaire.caf.fr

► NOS PARTENAIRES EN ACTION

VACANCES EN FAMILLE DAN KARTIÉ AVEC LUDOBUS

Dans le cadre des animations vacances, le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte-Suzanne en collaboration avec la Direction de la Vie Sportive de la Ville, ont organisé les « vakans an famy dan'kartié ». Un programme d'animation socio-éducatif et sportif a été proposé dans 5 quartiers de Sainte Suzanne du 15 Juillet au 12 Août 2020.

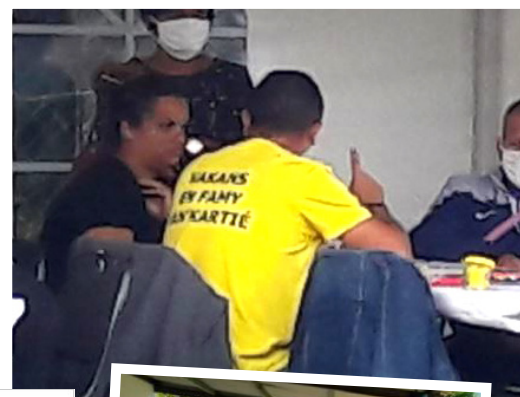
Diverses activités ludiques et sportives innovantes ont été proposées pour toute la famille : stand mobile de la parentalité, stand de jeux du Ludobus, initiation et découvertes sportives, spectacle magie, patinoire, photo cabine, toboggan Disney, barbe à papa à volonté et un goûter offert à toutes les familles participantes.

L'action « Vakans an famy dan'kartié » a permis de développer des actions socio-éducatives au sein des quartier les plus isolés de la ville et proposer des activités ludiques et sportives afin de renforcer les liens parents-enfants et intergénérationnels.



Plusieurs familles ont participé aux différentes animations proposées et ont exprimé leur satisfaction. Pendant les animations, un questionnaire du stand mobile de la parentalité a permis des échanges constructifs avec les parents. Ils ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes. Ils ont souhaité une continuité de l'action, pour mieux profiter en famille dans leur quartier. Sur les 5 quartiers, le CCAS a recensé environ 392 enfants et 127 familles.

Selon les conditions de la crise sanitaire qui seront mises en vigueur, une deuxième édition sera organisée dans d'autres quartiers de Sainte-Suzanne.



CRÈCHE BABYLAND – PRÉVENTION VIOLENCES CONJUGALES

Les crèches BABYLAND et ISAUTIER s'engagent pour l'élimination des violences conjugales. Dans ce cadre, l'ensemble du personnel des établissements d'accueils du jeune enfant (EAJE) a bénéficié d'une formation sur le sujet de la violence conjugale (132 personnes). Cette formation leur a permis de mieux comprendre la complexité de ce mécanisme et de mieux appréhender le sujet. Beaucoup de pistes ont été abordées pour mieux repérer les personnes concernées par ce sujet de violence conjugale.

Cette action s'est traduite par de l'affichage au sein des structures, le port du ruban blanc, la distribution de flyers et de stickers, la participation à l'émission « le fil rouge » diffusée sur RTL Radio, la tenue d'un café des parents (115 participants), la réalisation d'un mur d'expression et de bien d'autres belles actions. De nombreux intervenants, experts du sujet de la violence intrafamiliales ont permis la réussite de cette initiative à renouveler.



Distribution aux parents et professionnels, de rubans blancs, symboles de ce combat.



► LES ESPACES DE RENCONTRES DE L'UDAF S'ADAPTENT À LA CRISE SANITAIRE

PENDANT LE CONFINEMENT

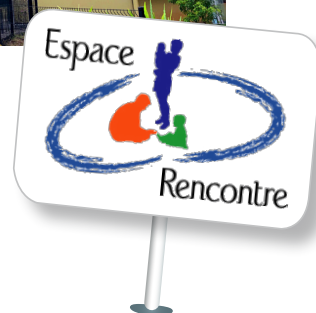
Pour les familles suivies dans le cadre de l'espace rencontre, le confinement vécu du 17 mars au 11 mai a été synonyme de rupture de lien. Les parents, notamment « non hébergeant », ont subi cet isolement comme une « injustice ». Les intervenants de l'espace rencontre sont restés en contact durant tout le long du confinement. Toutes les semaines, ils ont appelé les parents afin de faire le lien (principale mission des espaces de rencontre) pour rassurer chacun, garantir une écoute, accompagner les recherches de solutions pertinentes pour ces familles, ajuster des comportements parfois agressifs ou déviants.

Ce sont approximativement 400 appels téléphoniques qui ont été échangés entre les intervenants de l'Espace de rencontre, les parents et les enfants.

APRÈS LE DÉCONFINEMENT

Pour faire suite aux préconisations sanitaires gouvernementales, l'Espace de rencontre a dû être repensé. Dans le respect de conditions strictes, les espaces ont été délimités et divisés en 3 parties : un espace avec un canapé, un autre plutôt réservé à un parent avec des enfants en bas âge et enfin un espace avec une table ronde et ses chaises.

10 personnes maximum peuvent être reçues dans l'espace. Les jeux à disposition ont été enlevés. Le choix a été fait de permettre à chaque enfant de rencontrer son parent. Pour chacun, les visites se déroulent sur 1 heure. Entre chaque temps de visite, un créneau de 20 min est nécessaire pour le nettoyage des lieux. Les enfants et les parents sont donc accueillis dans un environnement rassurant et satisfaisant.



Découvrez **les espaces de rencontre et de médiation** dans l'émission **Vital** dont la Caf est partenaire et diffusée sur Réunion 1ère

>> <https://la1ere.francetvinfo.fr/emissions/vital>



ou sur la chaîne Youtube de la Caf

>> <https://www.youtube.com/watch?v=HQ51xo2uglw>

► PRESENTATION DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DE L'ÉTUDE « FAMILLES MONOPARENTALES A LA RÉUNION » AU CENTRE DE VACANCES DE L'ERMITAGE

À l'occasion d'un séminaire organisé pour et avec les travailleurs sociaux de La Caf, Thierry MALBERT, Directeur Scientifique de l'Observatoire de la Parentalité, a présenté les résultats intermédiaires de l'étude « les familles monoparentales allocataires de la Caf de La Réunion », en présence du Directeur Général, Frédéric TURBLIN et du Directeur de l'Action Sociale, David OLLIVIER.

6 490 personnes ont répondu aux questionnaires, soit un peu plus de 10 % de la population totale d'allocataires Caf en situation de monoparentalités à La Réunion. Pour mener à bien cette étude, l'Observatoire de la Parentalité a pu compter sur la contribution de l'Observatoire Statistiques et Etudes (OSE) de la Caf. Par ailleurs, plus de 70 entretiens semi-directifs ont été menés par les travailleurs sociaux de la Caf. 13 entretiens semi-directifs ont été réalisés par l'Observatoire de la Parentalité auprès des travailleurs sociaux de la Caf de La Réunion.

L'objectif d'une telle étude est de mieux connaître les problématiques rencontrées par les familles monoparentales de La Réunion pour mieux les accompagner, sachant que ces dernières sont potentiellement plus exposées aux risques de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale.

Les résultats finaux seront présentés lors du colloque des 15 et 16 février à l'occasion de la signature du Schéma Départemental des Services aux Familles.



ÊTRE PARENT PENDANT LA PANDÉMIE

DES ARTICLES – ÉMISSIONS

Que l'on soit un parent ou un enfant, on ressent tous les conséquences sociales de la pandémie de COVID-19. Peut-être certaines familles se sentent-elles isolées, s'ennuient ou vivent de l'incertitude quant à l'avenir. Les enfants, de leur côté, peuvent avoir peur que leur monde ait changé aussi vite. Même quand tout va bien, il peut être difficile d'être parent, mais maintenant le défi se renouvelle sans cesse.

Comment rassurer son enfant sans lui mentir ni cacher notre anxiété ? Comment le rendre acteur de son quotidien ?



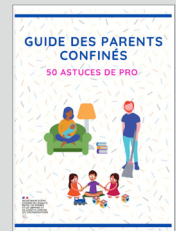
À lire, sur Telerama, cette interview de la pédopsychiatre Marie-Noëlle Clément pour entamer un dialogue constructif avec ses enfants et organiser au mieux le confinement : Le confinement expliqué aux enfants.

<https://www.telerama.fr/enfants/coronavirus-comment-parler-du-confinement-a-son-enfant,n6617859.php>

La menace vient de l'extérieur, mais nous en représentons une pour les autres. Cette idée, complexe pour les enfants, doit leur être bien expliquée pour désamorcer l'anxiété.

GUIDE DES PARENTS CONFINÉS : 50 ASTUCES DE PRO

Ce guide a été réalisé pour soutenir et accompagner les parents confinés dans leur conciliation vie professionnelle / vie familiale au quotidien grâce aux conseils bénévoles des professionnels, experts et parents cités. Les conseils n'engagent que leurs auteurs. Ce livret ne remplace aucune consultation et n'a pas de vocation médicale.



<https://www.jeunes.gouv.fr/Guide-des-parents-confines-50>

LES DÉFIS DU CONFINEMENT : S'ADAPTER POUR GRANDIR



Les défis du confinement : s'adapter pour grandir

<http://institut-parentalite.fr/les-defis-du-confinement-sadapter-pour-grandir/>



Se déconfiner

<http://institut-parentalite.fr/se-deconfiner/>



Prendre soin de sa parentalité

<http://institut-parentalite.fr/prendre-soin-de-sa-parentalite/>



Guide de confinement parentalité

http://paca.drdjscs.gouv.fr/sites/paca.drdjscs.gouv.fr/IMG/pdf/guide_de_confinement_parentalite-1.pdf

ÊTRE PARENT PENDANT LA PANDÉMIE

Conseils aux parents en situation de confinement



Expliquer Informer

- Discours adapté à l'âge, honnête et clair
- Ne cherchez ni à cacher, ni à imposer
- Utilisez les sources d'informations vérifiées (gouvernements, grands médias, hôpitaux)



Sécuriser

- Rassurez votre enfant en restant réaliste
- Gérez ses émotions sans (trop) partager les vôtres
- Montrez que vous vous protégez, apprenez lui à le faire



Valoriser l'importance du collectif

- Chacun fait attention à l'autre : on est plus fort ensemble!
- Maintenir le lien avec la famille (grands-parents en particulier)



Rythmer la vie quotidienne

- Construire des repères réguliers tout en maintenant des moments de "surprise"
- Organisez des activités, y compris sportives, cuisine, etc.
- Préservez des moments de solitude malgré la promiscuité
- Modérer les exigences habituelles (par exemple le rangement)



Gérer les écrans

- Maintenir le contact par réseaux sociaux est bien mais savoir aussi s'en distancier
- Modération sur les films, séries ou jeux vidéos
- Bannir l'exposition permanente aux actualités qui sont anxiogènes



Société Française de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
et Disciplines Associées



Source : http://speapsl.aphp.fr/diversdocs/covid/conseils_parents.pdf

AGENDA



► Les détails sur la page AGENDA de l'observatoire de la parentalité

<http://www.observatoireparentalite.re/agenda/>



MAGAZINES

Disponibles à l'observatoire de la parentalité ...



L'école des parents n° 637

► Dossier : Les nouveaux grands-parents

Contact

180 bis, rue de Grenelle 75007 Paris

Tél. : 01 47 53 62 70

contact@ecoledesparents.org



PEPS numéro 27

► Dossier : Survivre aux mille premiers jours de la vie de notre enfant

Contact PEPS

Quai Bassin Rond - Route de Bessan 34300 Agde

06 18 78 15 26 secretariat@pepsmagazine.com



LE FURET n°96

► Jamais trop petite pour l'art et la culture



PEPS numéro 26

► Dossier : Les écoles alternatives, un choix à la portée de tous ?



PEPS numéro 28

► Dossier : La tyrannie de la norme : êtes-vous normal ?



LE FURET n°97

► La Bienveillance : un art difficile qui s'apprend !

Des conseils pratiques à découvrir dans ce numéro.

RÉGLEMENTATION

► **Décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020** modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Article 28 : L'activité des services de rencontre prévus à l'article D. 216-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi que des services de médiation familiale ; L'organisation d'activités de soutien à la parentalité relevant notamment des dispositifs suivants : lieux d'accueil enfants parents, contrats locaux d'accompagnement

scolaire et réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ; L'activité des établissements d'information, de consultation et de conseil conjugal mentionnés à l'article R. 2311-1 du code de la santé publique.

► **La lettre juridique n°818 du 26 mars 2020 : Autorité parentale**

<https://www.lexbase.fr/revues-juridiques/57345331-textes-coronavirus-et-modalites-d-exercice-de-l-autorite-parentale-pour-les-parents-separes>



Numéros utiles

ALLO, PARENTS EN CRISE
ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

N°Vert 0 805 382 300
(service et appel gratuits)

La Fnepe* et son réseau vous proposent de parler avec un psychologue ou un professionnel de la parentalité des problèmes que vous rencontrez.

Fédération Nationale des Parents de France

PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS EN CRISE

APPELEZ-NOUS!
Du lundi au samedi, 10h-13h et 14h-20h
Appel anonyme et échanges confidentiels
Service et appel gratuits

**BESOIN DE PARLER ?
UN CONSEIL ?
UNE QUESTION URGENTE ?
ANGOISSES ? DOUTES ?**

APPELEZ-NOUS!

*La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations de soutien à la parentalité.

Avec le soutien de

FAMILLES, AMIS, AGISSEZ SANS ATTENDRE
Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

N°Vert 0 800 005 696

STOP-DJIHADISME.gouv.fr

Vous avez des questions concernant :

- l'addictologie
- le Syndrome d'Alcoolémie Foetale (SAF)
- la santé mentale

0692 956 957
Du lundi au vendredi de 9h à 16h sauf jours fériés

contact@saome.fr

Faciliter l'orientation des usagers vers les domaines social et judiciaires :

0262 22 10 04
Du lundi au vendredi de 9h à 15h
sauf jours fériés

annuaire actualisé des acteurs et opérateurs

VIOLENCES CONJUGALES ET CONFINEMENT

3919 : Violences femmes info
119 : Enfance en danger
115 : Hébergements d'urgence

URGENCES Police Gendarmerie
17 : téléphone
114 : SMS
arretonslesviolences.gouv.fr : signalement par Internet

Solidarité FEMMES LOIRE ATLANTIQUE

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOV.FR

Numéro d'appel national

"STOP HARCÈLEMENT" 0808 807 010

*Numéro gratuit de l'État. Ne pas utiliser pour les appels d'urgence (112, 119, 115, 17, 114, 112 02, 112 03).

net écoute
0820 200 000

Si c'est pas net, on vous écoute!

Allo ParentsBébé
N°Vert 0 800 00 3456

SOS PARENTALITÉ
VOUS PROPOSE UN SERVICE D'ÉCOUTE
15 MINUTES POUR RELÂCHER LA PRESSION
DU LUNDI AU SAMEDI DE 14H À 17H

0 9 74 763 963
appel non surtaxé

Kéran Parentalité Créative®
© Kéran Parentalité Créative

Observatoire de la Parentalité

Rue Jacob de Cordemoy 97490 Sainte-Clotilde Tél : 02.62.48.46.78

Mail : observatoireparentalite.cafreunion@caf.cnafmail.fr | www.observatoireparentalite.re



PROGRAMME DU COLLOQUE

LUNDI 15 FÉVRIER 2021
DE NOUVELLES AMBITIONS POUR UN SCHÉMA PLUS INCLUSIF ET TERRITORIALISÉ

13h30 **ACCUEIL CAFÉ**

14h00 **ACCUEIL**

par Madame Ericka Bareigts,
Maire de Saint-Denis

INTRODUCTION DU COLLOQUE

par Monsieur Harry-Claude Morel,
Président du Conseil d'administration de la CAF

TABLE RONDE : QUEL BILAN POUR LE PREMIER SDSF ?

Un point d'étape

Les services aux familles réunionnaises, en images

TABLE RONDE : POURQUOI UN NOUVEAU SCHÉMA ?

La dynamique partenariale

Les services aux familles réunionnaises, en images

16h30 **SIGNATURE DU SDSF**

Allocution de Monsieur Jacques Billant,
Préfet de La Réunion

Les services aux familles réunionnaises, en images

SPECTACLE ENFANTS / ADULTES

18h00 **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DU COLLOQUE**

MARDI 16 FÉVRIER 2021
FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE MONOPARENTALITÉ

08h30 **ACCUEIL CAFÉ**

09h00 **PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES À LA RÉUNION,**

Par Thierry Malbert, anthropologue, directeur scientifique de l'Observatoire de la parentalité

Débat avec le public

TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS SUR DES ACCOMPAGNEMENTS RÉUSSIS À LA RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Débat avec le public

12h00 **PAUSE DÉJEUNER**

13h30 **Les services aux familles réunionnaises, en images**

TABLE RONDE : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DES PENSIONS ALIMENTAIRES

La réforme de l'ARIPA et le parcours séparation

Débat avec le public

TABLE RONDE : COMMENT MIEUX ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE MONOPARENTALITÉ ?

Débat avec le public

16H00 **CLÔTURE DU COLLOQUE**